

2014/6234 - LES LIONS DU SPORT - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE PROXIMITE
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« A côté des grands clubs phares de la ville et de l'agglomération, existe un tissu associatif très dense qui agit dans la proximité au bénéfice de nos concitoyens.

Pour l'année 2014, l'opération « Lions du Sport » a été reconduite afin de récompenser les associations et clubs de quartier, dans chacun des neuf arrondissements, qui se seront fait remarquer par des résultats notoires, une initiative pertinente ou qui auront besoin d'un soutien ponctuel.

Le mécanisme d'attribution de cette aide financière est le suivant : cinq « Lions du sport », par année, quatre associations ou clubs au maximum pouvant être retenus pour chaque « Lion du Sport », sur la base des répartitions suivantes :

- 2 000 € pour un seul bénéficiaire ;
- ou
- 2 x 1 000 € pour deux bénéficiaires ;
- ou
- 500 € et 1 500 € pour deux bénéficiaires ;
- ou
- 2 x 500 € et 1 000 € pour trois bénéficiaires ;
- ou
- 2 x 750 € et 500 € pour trois bénéficiaires ;
- ou
- 4 x 500 € pour quatre bénéficiaires.

Je vous propose d'appliquer ces modalités d'attribution des « Lions du Sport », et d'accepter d'affecter les subventions au titre du mois de janvier 2014, soit au total 18 000 €. »

Vu l'avis émis par le Conseil des 9 arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Jeunesse, Sports et Vie associative ;

DELIBERE

1 – Les subventions suivantes sont allouées aux clubs ci-dessous :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e
Cercle d'Union démocratique et sociale du 1^{er} arrondissement CE0258	A.S. Bellecour Perrache BE0333	OFFISA du 3^e arrondissement OF0807	OFFISA du 4^e arrondissement OF0372	Ménival football club ME0216	Tennis de table Lyon 6 022547	Secteur bouliste rive gauche de Lyon 015297	Cyclo sport Lyon 8 CY0800	Pétanque de l'île Barbe PE0810
1 000 €	2 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	500 €	2 000 €	750 €	1 000 €
Aide financière pour l'achat de petit matériel	Aide financière au fonctionnement de l'association	Aide financière pour les opérations portées par l'Offisa durant 2014	Aide financière pour l'association ne bénéficiant pas de subvention de fonctionnement	Aide financière pour l'achat de petit matériel	Aide financière pour l'achat de matériels spécifiques	Aide financière pour l'organisation du "Grand Prix Bouliste du 7 ^e arrdt" les 31 mai et 1er juin 2014	Aide financière pour l'organisation de "la Cyclo de Lyon" en mars 2014	Aide financière pour l'association ne bénéficiant pas de subvention de fonctionnement
LALOUMA LA0800		Patronage scolaire laïque de Montchat PA0998			Tandem club rhodanien TC0701		EURO'K DANSE "023339"	Hip Hop Lyon
1 000 €		1 000 €			500 €		750 €	1 000 €
Aide financière pour l'organisation de stages		Aide financière pour l'organisation des festivités sportives lors du 100 ^e anniversaire de l'association			Aide financière pour l'association ne bénéficiant pas de subvention de fonctionnement		Aide financière pour les frais de déplacements des compétiteurs	Aide financière dans le cadre de l'animation des "Forums des associations" et des "Fêtes des sports" du 9 ^e
					C.B.L. Lyon épée métropole CE5922		OFFISA du 8^e arrt OF0888	
					1 000 €		500 €	
					Aide financière pour l'achat de matériels spécifiques		Aide financière pour l'association ne bénéficiant pas de subvention de fonctionnement	

2 – Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2014, ligne de crédit 42015, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

T. BRAILLARD